

## Pureté de sang et exercice de la médecine dans l'Espagne des XVe -XVIIIe siècles

Hélène Tropé

► **To cite this version:**

Hélène Tropé. Pureté de sang et exercice de la médecine dans l'Espagne des XVe -XVIIIe siècles. "Sang bleu et sang noble, pureté et impureté: l'identité définie par le sang?" dans le cadre du programme de recherche Le sang: représentations symboliques, scientifiques et sociales dans l'Europe moderne (France, Italie, Espagne, XVe-XVIIIe s.); organisatrices: Elisabeth Belmas

Corinne Fiorato-Lucas], Jun 2017, PARIS, Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, France.  
<hal-01710393>

**HAL Id: hal-01710393**

**<https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01710393>**

Submitted on 15 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Pureté de sang et exercice de la médecine

dans l'Espagne des XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles

Hélène Tropé

*Université Sorbonne Nouvelle*

*Paris 3*

*CRES / LECOMO (EA 3979)*

Dans l'Espagne du Moyen Âge, toutes les professions comptaient des étrangers. Les juifs en exerçaient trois : le commerce et la banque, l'administration et la perception des impôts, ainsi que la médecine<sup>1</sup>. Leur essor dans cette dernière datait du règne d'Alphonse le Sage au XIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle ils étaient entrés comme médecins dans les maisons royales arabes et chrétiennes. Ils jouissaient de la protection des monarques, grâce à leurs talents notamment de financiers, mais suscitaient l'aversion de l'Église et plus encore celle du peuple qui faisaient pression sur les rois pour les forcer à changer de politique.

L'exigence de pureté de sang, facteur d'immobilisme et de paralysie sociale, vint s'ajouter aux conceptions préexistantes liées à la pureté de métiers : en effet, depuis l'Antiquité gréco-romaine, certaines professions étaient regardées non seulement comme « viles », mais encore comme propres aux juifs<sup>2</sup>. Médecins, chirurgiens et barbiers subissaient cet ostracisme.

La présente étude est consacrée principalement à l'exigence de pureté de sang à l'égard des médecins.

Médecins et chirurgiens appartenaient à *el Estado llano*, ou Tiers-État, ordre séculier, non privilégié, de ceux qui travaillaient et payaient des impôts, contrairement aux nobles.

Traditionnellement, depuis des temps immémoriaux, en Espagne, de nombreux médecins et chirurgiens étaient juifs. À partir de 1492, date à laquelle il n'y eut plus que des juifs convertis ou convers, et lorsque les statuts de pureté de sang commencèrent à se généraliser, qu'advint-il

---

<sup>1</sup> S. Giora Shoam et Francis Rosenstiel (dir.) ; trad. de l'anglais par Gérard Joulter, *Tolède et Jérusalem, tentative de symbiose entre les cultures espagnole et judaïque*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1992, p. 15.

<sup>2</sup> Voir Marta Canessa, *El bien nacer. Limpieza de oficios y limpieza de sangre: raíces ibéricas de un mal latinoamericano*, Madrid, Taurus, 2015, p. 30-34.

des médecins, chirurgiens et barbiers convers ? Quel contrôle s'appliqua à l'exercice de leurs professions ? Qui exerçait ce contrôle ? Les descendants de juifs ou personnes réputées de sang impur eurent-ils encore la possibilité d'exercer leur art ? Y eut-il des contournements des statuts de pureté de sang ? Si oui, comment ?

Comme nous allons le constater, la signification de la pureté de sang a évolué au cours des siècles. Si, initialement, il s'agissait d'exiger un sang libre de toute tache et d'exclure des pratiques hérétiques, trois siècles plus tard, c'était devenu une pratique culturelle qui exigeait d'être bon chrétien et de mépriser ou de refuser les métiers vils. Cette étude tentera de montrer que cette exigence de pureté de sang cache en réalité une rivalité entre médecins vieux-chrétiens et nouveaux-chrétiens et le désir de ceux-là d'anéantir des judéo-convers à leur goût trop puissants et injustement appréciés selon eux.

Après avoir analysé la situation des médecins juifs avant les statuts de pureté de sang et l'expulsion des juifs en 1492, il s'agira d'exposer que ces statuts sont à envisager dans le contexte d'une mentalité et d'une législation anti-converse agressives et de s'interroger sur leur efficacité. Enfin, il conviendra d'examiner la situation des médecins judéo-convers dans l'Espagne de l'époque moderne.

### **Médecins et chirurgiens avant les statuts et l'expulsion**

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'histoire des juifs espagnols est liée à celle des rois chrétiens. De nombreux juifs professionnels de la médecine étaient bien introduits dans les plus hautes sphères chrétiennes, tant en Castille qu'en Aragon<sup>3</sup>. Formés à plusieurs sciences, très instruits, ils étaient les médecins mais aussi les conseillers des rois et les préservaient souvent de difficultés financières.

C'est ainsi que le juif rabí Simuel, maître Fabricio après sa conversion, était le médecin (*físico*) du premier duc d'Albuquerque, Beltrán de la Cueva, seigneur de la ville<sup>4</sup>. Quant à Maître Miguel, il fut médecin de l'évêque de Pampelune. Des médecins juifs soignaient l'archevêque tolédan don Pedro Tenorio. Le juif Moses ben Samuel de Roquemaure (Juan de Aviñón après sa conversion) fut employé au service de l'archevêque Pedro Gómez Barroso. Auteur de la

---

<sup>3</sup> Voir David Gonzalo Maeso, « La Medicina y los Médicos Hispano-Judíos en la Edad Media », *Actualidad médica*, octobre 1946, p. 553-578 (en particulier, p. 571-573).

<sup>4</sup> Voir María del Pilar Rábade Obrado, « Sobrevivir a la Inquisición : el proceso de Diego de Alba (1497-1498), *En la España medieval*, 29, 2006, p. 347-357 (voir en particulier p. 355).

*Sevillana Medicina*, œuvre composée en 1418 et adaptée en castillan en 1545, il y détaille toutes les maladies survenues à Séville de 1353 à 1582<sup>5</sup>. Un autre juif, Moshé Sefardí, Petrus Alphonsi après sa conversion, né à Huesca (Aragon) vers 1062, baptisé dans cette ville en 1106, est l'auteur d'un célèbre recueil de contes et de sentences morales intitulé *Disciplina Clericalis*, écrit en latin puis traduit en diverses langues vulgaires, qui exerça une grande influence sur la littérature espagnole et même européenne. Ce judéo-convers aragonais fut médecin du roi d'Angleterre Henri I<sup>er</sup> et il diffusa son savoir dans les quartiers juifs d'Europe. Arrivé en Espagne, il se convertit sous le nom de Pedro Alfonso et fut le médecin du roi Alphonse I<sup>er</sup> le Batailleur<sup>6</sup>.

Autres médecins juifs : Selomó Caravida<sup>7</sup> et les lignages de médecins des Cabrit<sup>8</sup> et des Cresques de Majorque. En 1476, le rabin Salomon Bytón était médecin de la reine Isabelle<sup>9</sup>. En 1489, les dominicains obtinrent d'Innocent VIII l'autorisation de continuer à employer des médecins juifs<sup>10</sup>. La plus grande promotion sociale atteinte par des praticiens juifs fut obtenue par Alonso Chirino (1365-1429 ?)<sup>11</sup>, professionnel au service de Jean II de Castille, membre d'une famille de convers<sup>12</sup>.

Un privilège d'Alphonse le Sage, confirmé par son fils Sanche IV, autorisa les médecins juifs à exercer leur profession dans le monastère de Las Huelgas situé près de Burgos<sup>13</sup>.

---

<sup>5</sup> Voir la récente édition moderne: Juan de Aviñón, *Sevillana medicina que trata el modo conservativo y curativo de los que habitan en la muy insigne ciudad de Sevilla, la cual sirve y aprovecha para cualquier otro lugar de estos Reinos : obra antigua, digna de ser leída, va dirigida al ilustríssimo cabildo de la misma ciudad*, La Coruña, Órbigo, 2016. Sur cette oeuvre, voir Felipe Garrido García, « *Sevillana medicina* ». *Juan de Aviñón. Estudio histórico* (tesis de doctorado bajo la dir. de Alfonso Franco Silva, leída en la Universidad de Cádiz, 1996); Felipe Martínez Pérez, « La medicina sevillana en el siglo XIII y especialmente en la época de la conquista de Sevilla », *Archivo hispalense. Revista histórica, literaria y artística*, t. 12, n° 39-41, 1950, p. 131-177.

<sup>6</sup> Pedro Alfonso, *Disciplina clericalis* (éd. M. J. Lacarra; trad. E. Ducay), Zaragoza, Guara, 1980 ; sur cette oeuvre, voir notamment Manuel Ortuño Arregui, « La *Disciplina clericalis* de Pedro Alfonso » *ArtyHum Revista Digital de Artes y Humanidades*, 24, 2016, p. 42-54; sur cette figure polyfacétique, voir María Jesús Lacarra Ducay (coord.), *Estudios sobre Pedro Alfonso de Huesca*, Zaragoza, Instituto de Estudios Altoaragoneses, 1996.

<sup>7</sup> Antoni Cardoner Planas, « El médico judío Selomo Caravida y algunos aspectos de la medicina de su época », *Sefarad. Revista de Estudios Hebraicos y Sefardíes*, año 3, n° 2, 1943, p. 377-392.

<sup>8</sup> Antoni Cardoner Planas, « El linaje de los Cabrit en relación con la medicina del siglo XIV », *Sefarad. Revista de Estudios Hebraicos y Sefardíes*, año 16, n° 2, 1956, p. 357-368; Antoni Cardoner Planas, « Muestra de protección real a físicos judíos españoles conversos », *Sefarad. Revista de Estudios Hebraicos y Sefardíes*, año 12, n° 2, 1952, p. 378-380.

<sup>9</sup> Yirmiahu Yovel, *The other within: « the Marranos » : split identity and emerging modernity*, Princeton ; Oxford, Princeton University Press, 2009, p. 183.

<sup>10</sup> Sur tous ces points, voir Luis S. Granjel, « La medicina española en la época de los Reyes Católicos », *Medicina & historia. Revista de estudios históricos de las ciencias médicas*, 1971, n° 1 (abril), p. 7-26.

<sup>11</sup> Chirino, Alfonso, *Menor daño de la medicina de Alonso de Chirino* (edición crítica y glosario), Salamanca : Universidad, 1973.

<sup>12</sup> L. S. Granjel, *El ejercicio médico de judíos y conversos en España, / Discurso para la recepción pública [en la Real Academia Nacional de Medicina] del Académico Electo Luis Sánchez Granjel, leído el 11 de marzo de 2003 ; y contestación del Académico Numerario Diego Gracia Guillén*, Salamanca : Gráficas Cervantes, 2003.

<sup>13</sup> L. S. Granjel, « La medicina española en la época de los Reyes Católicos », *op. cit.*, p. 15.

Les villes aussi protégeaient les médecins juifs qui y exerçaient leur art : les conseillers municipaux (*regidores*) de Burgos attestèrent que le médecin Samuel avait « fort bien servi et qu'il sembl[ait] être un homme de science et visit[ait] fort utilement les pauvres ». À propos du fils de ce médecin, les conseillers ajoutent : « il a de la médecine une grande expérience ». À Madrid, dans la décennie 1480, l'un des médecins juifs est exempté d'impôts et de l'application de certaines ordonnances municipales. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le juif Nathan ben Joel Faquera, auteur d'une ample œuvre écrite et d'un traité astronomique, sert à Tolède. De même, avant le décret d'expulsion de 1492, les médecins qui soignaient les grands et les dignitaires ecclésiastiques, ainsi que de nombreux praticiens employés par les conseils municipaux (*cabildos*), étaient juifs. La proportion de médecins juifs était élevée dans de nombreuses villes : 55 exerçaient en Castille et 58 en Aragon ; à Saragosse, au XV<sup>e</sup> siècle, sur 42 médecins, 24 étaient juifs. La proportion est plus importante encore dans les villes à forte présence juive comme Tolède.

### **Les mesures légales destinées à exclure juifs et morisques de l'exercice de la médecine et leur efficacité**

Au cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, des dispositions religieuses, des mesures légales, ainsi qu'une mentalité et une littérature anti-juives traduisirent l'aversion que ressentaient le peuple, les masses urbaines et le bas clergé vis-à-vis de cette minorité tolérée et même protégée par la Cour, la noblesse et le haut clergé, minorité qui avait fini par occuper des postes de pouvoir.

Les conciles de Zamora, Valladolid et Salamanque de 1313 approuvèrent des canons contraires à l'activité des médecins juifs ; on considérait comme détestable l'habitude de certains chrétiens qui, malades, appelaient à leur chevet des médecins hébreux ou sarrasins et acceptaient leurs médicaments : on craignait que les médecins juifs n'en profitent pour affaiblir les chrétiens. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, il leur fut interdit à diverses reprises d'exercer certaines fonctions auprès des rois et même de pratiquer la médecine sur des chrétiens (Concile de Zamora, janvier 1313, prescription 8). Le concile de Salamanque (1335) interdit aux diocésains d'employer des médecins ou des chirurgiens hébreux. En 1412, durant la minorité de Jean II, une pragmatique de la régente Doña Catalina interdit aux juifs d'être apothicaires, chirurgiens, phtisiologues, et même vétérinaires, et bien sûr d'exercer la médecine. Selon la Bulle de Benoît XIII (11 mai 1415), aucun juif ne pourrait exercer l'art ou le métier de médecin, chirurgien, apothicaire,

médecin accoucheur. Mais Benoît XIII fut déposé en 1417 au concile de Constance et cette mesure resta sans effet.

Des mesures légales furent adoptées, confirmant cette politique religieuse contraire aux médecins juifs. En 1422, Jean II de Castille régula notamment l'exercice de la médecine en créant les *alcaldes examinadores*, fonctionnaires chargés de faire passer un examen aux médecins. C'est là l'ancêtre du Tribunal du Protomedicato dont il sera question plus avant. On retrouve les mêmes dispositions en Aragon où furent institués des examinateurs pour contrôler l'exercice de la médecine.

À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, les Cortes de Castille, réunies à Valladolid, adoptèrent une législation contraire aux activités économiques de la minorité juive. Au XV<sup>e</sup> siècle, celles de Tolède approuvèrent la réclusion des juifs dans des quartiers réservés. En 1483, le roi Ferdinand ordonna aux juifs de porter une marque distinctive de couleur rouge (mesure déjà adoptée auparavant par le Concile de Latran en 1215).

Cette aversion, fondée sur des considérations biologiques et raciales et encouragée par une littérature anti-juive<sup>14</sup>, se traduisit par les pogromes, les statuts de pureté de sang, l'expulsion, une pragmatique des Rois Catholiques interdisant aux convers l'exercice de la médecine, et deux nouvelles institutions de contrôle des futurs médecins. Les lignes qui suivent sont consacrées à l'examen de ces points. L'idéal de pureté de sang fut sous-tendu par une pensée biologique. Ce « biologicisme » fondait la prétendue basse condition morale des juifs et leur reniement de la foi chrétienne sur leur condition physique héréditaire, à savoir leur complexion humorale et en particulier leur sang. Par exemple, le *Zelus Christi contra iudaeos et sarracenos* (1592) de Pedro de la Caballería<sup>15</sup> qualifie les juifs de « génération perverse », de « semence maudite ». Le biologicisme s'affirme au XVII<sup>e</sup> siècle : en 1645, Diego de Castejón y Fonseca affirme que « les inclinations procèdent des humeurs que nous héritons de nos ancêtres et nous pouvons recevoir le poison de n'importe lequel »<sup>16</sup>. En 1674, Francisco de Torrejoncillo

---

<sup>14</sup> Par exemple, *Mostrador de justicia* (1321), écrit par un convers de Burgos ; voir l'édition moderne : Alfonso de Valladolid, *Mostrador de justicia*, Opladen : Westdeutscher Verlag, 1994 ; l'anonyme *Libro del Alboraygue* (écrit vers 1450) et, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'œuvre du franciscain Alfonso de Espina *Fortalitium Fidei*, Nurmberge, impensis Antonii Koberger, 1494. Voir L. S. Granjel, *El ejercicio médico... op. cit.*

<sup>15</sup> Pedro de la Cavallería apud Baretium de Baretijs, *Tractatus zelus Christi contra iudaeos, sarracenos et infideles Venetijs*, 1592. Voir Diego Gracia Guillén, « Judaísmo, medicina y "mentalidad inquisitorial" en la España del siglo XVI », dans Ángel Alcalá y als., *Inquisición española y mentalidad inquisitorial*, Barcelona, Ariel, 1984, p. 334.

<sup>16</sup> Diego Castejón y Fonseca, *Primacía de la Santa Iglesia de Toledo*, 2 vols., Madrid, 1645, fol. 1030. Cf. Albert A. Sicroff, *Les controverses des statuts de "pureté de sang" en Espagne du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier, 1990, p. 177. Sur le biologicisme des arguments, voir D. Gracia Guillén, *op. cit.*, p. 334, note 16 ; Ángela Selke, « El iluminismo de los conversos y la inquisición. Cristianismo interior de los alumbrados: Resentimiento y

affirme : « un quart et même un vingtième de sang juif suffit pour être infecté »<sup>17</sup>. Quatre mille juifs furent massacrés lors du pogrome de 1391. Terrifiés, des milliers apostasièrent et se convertirent au christianisme, ce qui ne fit qu'ajouter un nouvel élément de discorde : dorénavant tous les convertis furent suspects car susceptibles de judaïser en secret. Les « marranes » furent désignés collectivement par les expressions euphémistiques de « *nación* » (nation), de « *raza* » (race) et l'on adjoignit même parfois à ce substantif l'épithète « *infecta* ». Bientôt, le premier Statut de « *limpieza de sangre* », fut promulgué. Il remonte à l'insurrection de la ville de Tolède en 1449. Cette dernière se souleva lorsqu'elle apprit que l'on exigeait d'elle un emprunt d'un million de maravédís pour entretenir les troupes castillanes en guerre contre l'Aragon. Un juif, Alonso Cota, fut accusé d'être à l'origine de cet emprunt. L'insurrection, menée par le maire de la ville, Pedro Sarmiento, fit reculer les troupes royales. Le maire chassa alors par décret (*Sentencia estatuto*) tous les nouveaux convertis des postes importants de la ville.

Puis les Statuts de *limpieza de sangre* se généralisèrent, faisant de la naissance – et donc de l'examen de la pureté du sang – le critère qui déterminait la *nobilitas* ou la *ignobilitis*, la noble naissance ou la qualité inférieure des uns et des autres. Toute personne désireuse d'accéder aux institutions civiles ou ecclésiastiques devait fournir un certificat de pureté de sang fondé sur une minutieuse enquête destinée à démontrer l'absence de sang juif ou maure dans son arbre généalogique. À partir de 1547, l'Église de Tolède céda devant la volonté de l'archevêque primat de Tolède Siliceo d'exiger de tout candidat aux prébendes du chapitre cathédral de Tolède la preuve de sa pureté de sang. Cette condition s'étendit alors à toutes les institutions : chapitres cathédraux, ordres religieux militaires, Inquisition, couvents et monastères prestigieux, universités ; puis au XVII<sup>e</sup> siècle, aux confréries, aux métiers d'artisans, aux corps de ville.

Le même processus d'exclusion intervint quelque temps plus tard avec les descendants des Maures vaincus à Grenade, bientôt convertis de force et dénommés désormais « morisques », puis expulsés en 1609. Désormais, pour être « pur », il fallait démontrer l'ancienneté de son appartenance à la chrétienté à l'appui d'arbres généalogiques soumis au plus sévère examen.

---

sublimación », en Joaquín Pérez Villanueva (éd.), *La Inquisición española*, Madrid, Siglo XXI, p. 631, nota 10 ; Julio Caro Baroja, *Los judíos en la España moderna y contemporánea*, 2<sup>a</sup> ed., Madrid, Istmo, 1978, vol. 2, p. 302 ; Henry Méchoulan, *Le Sang de l'autre ou l'honneur de Dieu*, Paris, Fayard, 1979, p. 126-129.

<sup>17</sup> Francisco de Torrejoncillo, *Centinela contra judíos, pvesta en la torre de la Iglesia de Dios*, s. l., s. n., 1691, p. 61. Voir A. A. Sicroff, *op. cit.*, p. 169.

Afin d'exercer le nécessaire contrôle sur « la pureté de sang », la pureté de la foi et châtier les crypto-judaïsants, les Rois Catholiques fondèrent le tribunal du Saint-Office en 1480.

L'expulsion... En 1492, l'Église, soutenue par une grande partie de l'opinion publique, incita les Rois Catholiques à décréter l'expulsion des juifs d'Espagne. La majorité d'entre eux se dispersa dans les pays d'Europe : au Portugal, d'où ils furent expulsés quatre ans plus tard, dans les États du pape, les républiques italiennes... Désormais il n'y eut plus que des convertis juifs ou convers dans l'Espagne moderne, ce qui, loin de signifier la fin des tensions entre vieux et nouveaux-chrétiens, ne fit que marquer le début d'une nouvelle phase d'hostilités et le regain de l'ostracisme des vieux-chrétiens à l'endroit des nouveaux.

Après l'expulsion, la plupart des villes restèrent dépourvues de médecins. Certaines demandèrent aux médecins juifs de rester en abjurant. Les convers jouirent alors d'une certaine protection : en 1492, par exemple, la ville d'Estella, qui manquait de médecins, s'opposa à l'inquisiteur Ayala car elle souhaitait conserver les services du médecin convers, Enrique de Francia, malgré sa condamnation... Dans l'accord finalement obtenu, l'inquisiteur assigna le médecin à résidence, lui permettant ainsi de continuer à exercer ; ultérieurement, la lutte de la ville contre l'Inquisition se poursuivit car cette dernière voulait relaxer le médecin qui continuait à judaïser. La ville eut gain de cause. Enfin, à sa mort en 1530, sa fille reçut une aide économique de la ville en signe de reconnaissance des services rendus par son père durant l'épidémie de peste de 1530.

Pour pallier le manque de médecins, un décret des Rois Catholiques de novembre 1492 autorisa le retour, moyennant conversion, des juifs expulsés. Il semble que ceux qui revinrent étaient convaincus du prestige social que l'exercice de la médecine leur apportait : lorsque Maese Pablo, de Medina del Campo, revint du Portugal après le décret d'expulsion, il menaça la ville de repartir si on ne rémunérait pas ses services ; la couronne lui donna satisfaction, ordonnant au Conseil de la Ville de lui verser son salaire annuel ; en contrepartie il soignerait les pauvres<sup>18</sup>.

Toutefois, la pragmatique des Rois Catholiques promulguée à Grenade le 10 septembre 1501 interdit à ces minorités de pratiquer la médecine, de même qu'aux personnes « réconciliées pour délit d'hérésie et aux fils et petits-fils de personnes ayant péri sur le bûcher »<sup>19</sup>. Cette disposition s'inscrit dans une longue suite de normes légales réitérées au cours de deux siècles et destinées à interdire aux convers d'exercer la médecine. Ces normes étaient en grande partie inappliquées

---

<sup>18</sup> Voir L. S. Granjel, *El ejercicio médico, op. cit.*, p. 23-24.

<sup>19</sup> Voir L. S. Granjel, « La medicina española en la época de los Reyes Católicos », *op. cit.*, p. 13-15.



pour une raison évidente : tout au long du Moyen Âge, les juifs avaient démontré une habileté, une compétence et des connaissances inégalables. La caste gouvernante (cour, grands et prélats) avait donc continué à consulter ces médecins convers.

Cependant l'état se resserra et l'accès aux professions médicales fut de plus en plus contrôlé tandis que sur le plan scientifique, l'Espagne se refermait sur elle-même : une pragmatique publiée à Tolède en 1559 interdit la présence d'élèves et de professeurs espagnols dans les universités européennes à l'exception du Collège de Bologne.

Bientôt, c'est le Tribunal du Protomedicato et les confréries ou associations de médecins et de chirurgiens qui prennent le relais pour interdire l'exercice des professions médicales aux convers et à leurs descendants.

Ce tribunal fut fondé par une loi du 30 mars 1477 et des ordonnances de 1491 et 1498 furent promulguées pour examiner et contrôler l'exercice professionnel des médecins, chirurgiens, apothicaires et autres personnes qui exerçaient ces métiers<sup>20</sup>.

Peu à peu, dans les milieux urbains, la pureté de sang en vint à signifier une certaine distinction sociale, une modalité substitutive de noblesse par conséquent. C'est ainsi, qu'outre les chapitres des cathédrales, les *Colegios mayores*, et divers ordres religieux ou militaires, certaines corporations professionnelles ou artisanales qui, par définition, se trouvaient en dehors de la noblesse, aspirèrent à l'honneur et à la distinction sociale que constitua peu à peu non seulement « la pureté de sang », mais encore « la pureté de métiers » qui impliquait l'exclusion de personnes dont la famille aurait exercé des professions viles<sup>21</sup>.

Des confréries furent fondées sous le patronage de saint Luc et des saints Côme et Damien<sup>22</sup>. Elles régissaient l'exercice professionnel des médecins, chirurgiens et barbiers. Les impétrants devaient fournir l'approbation délivrée par le Protomedicato, ainsi que les preuves de la pureté de leur sang. Puis ils devaient passer à nouveau un examen devant les membres de la confrérie. De fait, les vieux-chrétiens de ces institutions contrôlaient ainsi la concurrence.

---

<sup>20</sup> Voir *Dynamis. Acta hispanica ad medicinae scientiarumque historiam illustrandam*, 1996, 16, numéro consacré à cette institution.

<sup>21</sup> Voir Juan Hernández Franco; Raimundo A. Rodríguez Pérez, « La limpieza de sangre en las ciudades hispánicas durante la Edad Moderna », *Revista de Historiografía*, 16, IX (1/2012), p. 71-81. Sur la « pureté de sang » et la « pureté de métiers » comme critères d'exclusion dans l'Espagne de l'époque moderne, voir Pere Molas, *La burguesía mercantil en la España del antiguo régimen*, Madrid, Cátedra, 1985, p. 192-205.

<sup>22</sup> Sur la Confrérie des saints Côme et Damien de Madrid, voir Hélène Tropé, « Oficios y santos en la España de la Edad Moderna. San Cosme y San Damián: los santos sanadores », dans *Los hacedores de santos. Oficios y fabricantes de santidad en Europa (siglos XVI-XVII)*, Madrid, Editorial Doce calles, colección Miscelánea, p. 41-53 (bajo prensa).

## **Bilan de l'efficacité de l'exigence de pureté de sang et de ces mesures d'exclusion des médecins convers. Les nouveaux-chrétiens et la médecine.**

Après le décret, dans l'Espagne des Rois Catholiques puis, sous les rois de la Maison d'Autriche, les médecins furent encore très souvent des judéo-convers, tel le proluxe Francisco López de Villalobos, médecin de Ferdinand le Catholique, bien connu en raison de ses écrits scientifiques mais aussi littéraires, qui exerça ensuite sa charge auprès de Charles Quint<sup>23</sup>.

Ces médecins nouveaux-chrétiens s'efforcèrent de s'adapter et de devenir catholiques avec, selon les cas, plus ou moins de conviction<sup>24</sup>. Ils parvinrent peu à peu aux plus hautes fonctions en raison de leurs compétences. À cet égard, il n'est pas inintéressant au demeurant de voir certains médecins et philosophes de l'époque exalter les prétendues aptitudes innées de ces médecins convers, tel Juan Huarte de San Juan dans son *Examen de l'aptitude des Esprits pour les sciences*, qui estime que les juifs disposent d'une variété d'imagination, la *solercia* (l'adresse), rare parmi les Européens, qui leur permet de reconnaître immédiatement les signes extérieurs de la maladie. L'Égypte en revanche engendrerait chez ses habitants cette qualité d'imagination (d'où – affirme-t-il – l'habileté des Gitans pour les arts divinatoires). Ainsi, les meilleurs médecins sont juifs, un peuple qui a vécu en Égypte avant l'exode, a été nourri de manne et a bu les eaux pures jaillies de la terre grâce à la baguette d'Aaron sur le chemin de la terre promise. Huarte reconnaît cependant qu'à son époque, les descendants des convers ne sont plus si habiles dès lors qu'ils ont quitté l'Égypte depuis longtemps et se sont mélangés aux descendants des gentils. L'auteur de l'*Examen* reconnaît donc aux médecins juifs une certaine prédisposition raciale<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> L. S. Granjel, *Vida y obra de López de Villalobos*, Salamanca, Universidad, 1979; Anastasio Rojo Vega, « Francisco López de Villalobos, médico real (1473-1549) », *Brigecio: revista de estudios de Benavente y sus tierras*, 3, 1993, p. 175-186 ; Jon Arrizabalaga Valbuena, « Francisco López de Villalobos ( c. 1473-c.1549 ), médico cortesano », *Dynamis*, 22, 2002, p. 29-58 ; Juan Riera Palmero, Cristina Riera Climent, « Francisco López de Villalobos (1474-1549), un médico y poeta judeoconverso en el Renacimiento castellano », *Llull: Revista de la Sociedad Española de Historia de las Ciencias y de las Técnicas*, 36, 2013, p. 359-386 ; Ninfa Criado, « Algunas noticias del médico y escritor Francisco López de Villalobos », dans E. Torre Serrano, *Medicina y literatura: actas del III simposio interdisciplinar de medicina y literatura, Real Colegio Oficial de Médicos de la Provincia de Sevilla*, Sevilla, Padilla Libros, 2003, p. 141-166. Voir aussi L. S. Granjel, *La medicina española en la época de los Reyes Católicos*, op. cit., p. 22.

<sup>24</sup> L. S. Granjel, *La medicina española en la época de los Reyes Católicos*, op. cit., p. 13-15.

<sup>25</sup> Juan Huarte de San Juan, *Examen de Ingenios para las ciencias*, ed. Guillermo Serés, Madrid, Cátedra, 1989, p. 501-504. Voir José María Gondra Rezola, « Juan Huarte de San Juan y las diferencias de inteligencia », *Anuario de Psicología*, 1994, n° 60, p. 13-44 (voir en particulier p. 27-28).

Historiquement, outre les compétences avérées de ces nouveaux-chrétiens de juifs, deux facteurs les aidèrent dans leur ascension sociale. D'abord, la profession de médecin était souvent héréditaire ; ensuite, en se mariant fréquemment avec des femmes nobles, les médecins progressaient peu à peu dans l'échelle sociale à la faveur de cette alliance aristocratique<sup>26</sup>. Ils jouissaient donc en tant que praticiens d'une certaine considération dans les classes supérieures de la société.

Cependant, en tant que nouveaux-chrétiens, ils furent exposés de façon continue à l'hostilité du peuple, du bas clergé et victimes de la répression inquisitoriale.

À cet égard, la biographie du médecin crypto-judaïsant Fernando ou Isaac Cardoso<sup>27</sup> est significative à la fois de l'intégration de certains de ces praticiens, mais aussi du danger permanent auquel ils étaient exposés. Né en 1604 à Trancoso (dans la Beira portugaise), c'était un homme cultivé, considéré à Madrid dans les années 1630-1640 comme une importante figure médicale et littéraire. Instruit par les jésuites avant de suivre des études universitaires médicales et humanistes, il se voulait éclectique sur le plan scientifique, était d'une orthodoxie juive accomplie à en juger par ses écrits et affichait à l'extérieur un conformisme chrétien sans faille. Resté fidèle à la foi de ses ancêtres, il était pourtant manifestement très bien intégré dans le milieu courtisan puisqu'il exerçait son art sur la personne même de Philippe IV. Il fut cependant inquiété après avoir été accusé de judaïser et il dut quitter l'Espagne. Pourtant, d'après Caro Baroja, un certain nombre de médecins habitant Madrid, Valence, etc. vécurent toute leur vie sans subir aucun préjudice.

Notre étude a principalement été consacrée aux médecins. En effet, la situation des chirurgiens et des barbiers était quelque peu différente. À l'époque et jusqu'à la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chirurgie et le métier de barbier étaient assez mal considérés : c'était des métiers manuels et donc vils. Dans les quarante dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de monarques éclairés, le métier de chirurgien commença à jouir d'un plus grand prestige grâce notamment à la fondation de Collèges de Chirurgie : le premier, par Fernando VI à Cadix, et ensuite à Barcelone et Madrid. Cependant, la chirurgie, jusqu'à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, resta séparée de la médecine. Elle fut considérée comme un

---

<sup>26</sup> Voir Julio Caro Baroja, *Inquisición, brujería y criptojudaismo*, Barcelona, Ariel, 1970, p. 119-160.

<sup>27</sup> Voir J. Caro Baroja, *Inquisición, brujería y criptojudaismo*, op. cit., p.134-149 ; Yosef Hayim Yerushalmi, *De la Cour d'Espagne au ghetto italien. Isaac Cardoso et le marranisme au XVII<sup>e</sup> siècle* [traduit de l'anglais par Alexis Nouss], Paris, Fayard, 1987.

métier peu honorable et pratiquée par les classes moyennes de la société<sup>28</sup>, contrairement à la médecine qui était au contraire un art libéral, fort bien considéré encore que bien inférieur à la théologie ou au droit.

En conclusion, les médecins juifs jouirent dans l'Espagne du Moyen Âge de la confiance des rois et des grands seigneurs et donc d'un prestige qui suscita la jalousie puis l'aversion d'autres classes sociales, notamment du peuple et du bas clergé. Cet idéal de « pureté de sang » était justifié à l'époque par des considérations d'ordre biologique et racial, par un « biologicisme » qui mêlait science, éthique et politique. Il semble avoir été motivé par la rivalité et la lutte entre vieux et nouveaux-chrétiens. C'était le prérequis nécessaire à la promotion sociale, l'arme utilisée par les vieux-chrétiens à l'heure du partage des professions et des privilèges. Ce prérequis excluait toute macule sanguine et l'Inquisition fut l'instrument politique destiné à évincer peu à peu les convers de leurs activités traditionnelles grâce à l'implantation des statuts de « pureté de sang ».

L'imposition de l'exigence de la pureté de sang correspond donc à une survalorisation de la caste privilégiée des vieux-chrétiens, indépendamment de leur richesse ou pauvreté et, en partie seulement, des métiers exercés.

Il faut attendre 1783 pour que la « pureté de métiers » soit abolie dans le but de favoriser le développement de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. À compter de cette date, le travail est progressivement considéré de façon différente en Espagne : ce n'est plus un châtement dérivant du péché original. Le 18 mars 1783, Charles III et son Conseil Royal éliminèrent l'exigence de pureté de métiers. Ainsi, selon la loi IX, une naissance illégitime ne ferait plus obstacle à l'exercice de certains métiers. Désormais les professions telles que tanneur (*curtidor*), forgeron (*herrero*), tailleur (*sastre*), cordonnier (*zapatero*) sont déclarées honnêtes et honorables. Elles n'inhabiliteront plus ceux qui les exercent pour occuper des emplois municipaux ; ces arts et professions ne font plus obstacle à la jouissance et aux prérogatives de la petite noblesse (*hidalgúia*). Il est stipulé que si durant trois générations une famille exerce le commerce ou l'industrie de façon profitable à l'État, alors la noblesse pourra lui être concédée par le monarque à la demande du Conseil. Toutefois, on sait que ces lois restèrent sans grand effet en raison de la permanence de mentalités anciennes très attachées au vieil idéal nobiliaire

---

<sup>28</sup> M. Canessa, *op. cit.*, p. 70-71. Voir *Novísima recopilación*, Lib. VII, Tit. XII : « De la Cirugía, su estudio y ejercicio ».

qui considèrerait par exemple qu'un noble qui travaille – et plus encore avec ses mains, c'est-à-dire qui pratique les « arts mécaniques » – déchoit<sup>29</sup>.

Quant au concept de pureté du sang, il se perpétua jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle on constate que le comte d'Aranda, ministre de Charles III, l'utilise en 1788 au sens de « libre de toute trace d'exercice d'un métier ou d'un commerce servile ». On voit donc à quel point ce concept fut utilisé comme synonyme de « pureté de métiers ». On constate par là même combien les deux notions eurent tendance à être confondues. Cependant, officiellement au moins, la pureté de sang cessa d'être exigée à partir d'un décret du 31 janvier 1835. Finalement, une loi du 16 mai 1865 abolit les preuves de pureté de sang pour les mariages et pour un certain nombre de charges de gouvernement<sup>30</sup>.

Cette étude nous a permis de constater combien les intérêts économiques des vieux-chrétiens influèrent en Espagne sur l'ostracisme exercé pendant des siècles à l'égard des médecins convers, même après l'expulsion et ce, paradoxalement, avec une efficacité toute relative, non seulement pour exclure les praticiens convers, mais aussi pour les progrès de la médecine – de la science en général –, et de l'économie toute entière. L'Espagne, qui avait inventé grâce aux statuts de *limpieza de sangre*, cette caste privilégiée des vieux-chrétiens, s'éloigna ainsi peu à peu du reste des sociétés européennes et se figea sur cette obsession de la pureté de sang exigée par les institutions publiques ou privées : administration, confréries, ordres religieux, études universitaires ou grades militaires<sup>31</sup>. La vieille mentalité espagnole de l'idéal nobiliaire se maintint et avec elle le retard scientifique et économique de tout un peuple.

## Bibliographie

Alfonso, Pedro, *Disciplina clericalis* (éd. M. J. Lacarra; trad. E. Ducay), Zaragoza, Guara, 1980.

Aviñón, Juan de, *Sevillana medicina que trata el modo conservativo y curativo de los que habitan en la muy insigne ciudad de Sevilla, la cual sirve y aprovecha para cualquier otro lugar de estos Reinos : obra antigua, digna de ser leída, va dirigida al ilustríssimo cabildo de la misma ciudad*, La Coruña, Orbigo, 2016.

Arrizabalaga Valbuena, Jon, « Francisco López de Villalobos (c. 1473-c.1549), médico cortesano », *Dynamis*, 22, 2002, p. 29-58.

Castejón y Fonseca, Diego, *Primacía de la Santa Iglesia de Toledo*, 2 vols., Madrid, 1645.

---

<sup>29</sup> Voir M. Canessa, *op. cit.*, p. 113-117.

<sup>30</sup> Voir Henry Kamen, *La Inquisición española. Una revisión histórica*, Barcelona, Crítica, 1999, p. 245.

<sup>31</sup> Voir M. Canessa, *op. cit.*, p. 113-117.

Cavallería, Pedro de la, *Tractatus zelus Christi contra iudaeos, sarracenos et infideles*, Venetijs, apud Baretium de Baretijs, 1592.

Canessa, Marta, *El bien nacer. Limpieza de oficios y limpieza de sangre: raíces ibéricas de un mal latinoamericano*, Madrid, Taurus, 2015.

Antoni Cardoner Planas, « El médico judío Selomo Caravida y algunos aspectos de la medicina de su época », *Sefarad. Revista de Estudios Hebraicos y Sefardíes*, año 3, n° 2, 1943, p. 377-392.

Cardoner Planas, Antoni, « El linaje de los Cabrit en relación con la medicina del siglo XIV », *Sefarad. Revista de Estudios Hebraicos y Sefardíes*, año 16, n° 2, 1956, p. 357-368.

Cardoner Planas, Antoni, « Muestra de protección real a físicos judíos españoles conversos », *Sefarad. Revista de Estudios Hebraicos y Sefardíes*, año 12, n° 2, 1952, p. 378-380.

Caro Baroja, Julio, *Inquisición, brujería y criptojudaismo*, Barcelona, Ariel, 1970.

Caro Baroja, Julio, *Los judíos en la España moderna y contemporánea*, 2ª ed., Madrid, Istmo, 1978, vol. 2.

Chirino, Alfonso, *Menor daño de la medicina de Alonso de Chirino [1513]*, edición crítica y glosario, Salamanca, Universidad, 1973.

Criado, Ninfa, « Algunas noticias del médico y escritor Francisco López de Villalobos », dans E. Torre Serrano (ed.), *Medicina y literatura: actas del III simposio interdisciplinar de medicina y literatura*, Real Colegio Oficial de Médicos de la Provincia de Sevilla, Sevilla, Padilla Libros, 2003, p. 141-166

*Dynamis. Acta hispanica ad medicinae scientiarumque historiam illustrandam*, 1996, 16.

Espina, Alfonso de, *Fortalitium fidei*, Nurmberge, impensis Antonii Koberger, 1494.

Garrido García, Felipe, « *Sevillana medicina* ». *Juan de Aviñón. Estudio histórico* (tesis de doctorado bajo la dir. de Alfonso Franco Silva, leída en la Universidad de Cádiz, 1996).

Gondra Rezola, José María, « Juan Huarte de San Juan y las diferencias de inteligencia », *Anuario de Psicología*, 1994, 60, p. 13-44.

Gonzalo Maeso, David, « La Medicina y los Médicos Hispano-Judíos en la Edad Media », *Actualidad médica*, octubre 1946, p. 553-578.

Gracia Guillén, Diego, « Judaísmo, medicina y “mentalidad inquisitorial” en la España del siglo XVI », dans Ángel Alcalá y als., *Inquisición española y mentalidad inquisitorial*, Barcelona, Ariel, 1984, p. 334.

Granjel, Luis S., « La medicina española en la época de los Reyes Católicos », *Medicina & historia. Revista de estudios históricos de las ciencias médicas*, 1971, n° 1 (abril), p. 7-26.

Granjel Luis S., *El ejercicio médico de judíos y conversos en España, / Discurso para la recepción pública [en la Real Academia Nacional de Medicina] del Académico Electo Luis Sánchez Granjel, leído el 11 de marzo de 2003 ; y contestación del Académico Numerario Diego Gracia Guillén*, Salamanca : Gráficas Cervantes, 2003.

Hayim Yerushalmi, Yosef, *De la Cour d'Espagne au ghetto italien. Isaac Cardoso et le marranisme au XVII<sup>e</sup> siècle* [traduit de l'anglais par Alexis Nouss], Paris, Fayard, 1987.

Hernández Franco, Juan; Raimundo A. Rodríguez Pérez, « La limpieza de sangre en las ciudades hispánicas durante la Edad Moderna », *Revista de Historiografía*, 16, IX (1/2012), p. 71-81.

Huarte de San Juan, Juan, *Examen de Ingenios para las ciencias*, ed. Guillermo Serés, Madrid, Cátedra, 1989.

Kamen, Henry, *La Inquisición española. Una revisión histórica*, Barcelona, Crítica, 1999.

Lacarra Ducay, María Jesús (coord.), *Estudios sobre Pedro Alfonso de Huesca*, Zaragoza, Instituto de Estudios Altoaragoneses, 1996.

Martínez Pérez, Felipe, « La medicina sevillana en el siglo XIII y especialmente en la época de la conquista de Sevilla », *Archivo hispalense. Revista histórica, literaria y artística*, t. 12, n<sup>o</sup> 39-41, 1950, p. 131-177.

Méchoulan, Henry, *Le Sang de l'autre ou l'honneur de Dieu*, Paris, Fayard, 1979.

Molas, Pere, *La burguesía mercantil en la España del antiguo régimen*, Madrid, Cátedra, 1985.

Ortuño Arregui, Manuel, « La *Disciplina clericalis* de Pedro Alfonso », *ArtyHum Revista Digital de Artes y Humanidades*, 24, 2016, p. 42-54.

Rábade Obrado, María del Pilar, « Sobrevivir a la Inquisición : el proceso de Diego de Alba (1497-1498) », *En la España medieval*, 29, 2006, p. 347-357.

Riera Palmero, Juan, Cristina Riera Climent, « Francisco López de Villalobos (1474-1549), un médico y poeta judeoconverso en el Renacimiento castellano », *Llull: Revista de la Sociedad Española de Historia de las Ciencias y de las Técnicas*, 36, 2013, p. 359-386.

Rojo Vega, Anastasio, « Francisco López de Villalobos, médico real (1473-1549) », *Brigecio: revista de estudios de Benavente y sus tierras*, 3, 1993, p. 175-186.

Selke, Ángela, « El iluminismo de los conversos y la inquisición. Cristianismo interior de los alumbrados: Resentimiento y sublimación », en Joaquín Pérez Villanueva (éd.), *La Inquisición española*, Madrid, Siglo XXI, p. 617-636.

Shoam, S. Giora et Francis Rosenstiel (dir.) ; trad. de l'anglais par Gérard Joulier, *Tolède et Jérusalem, tentative de symbiose entre les cultures espagnole et judaïque*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1992.

Sicroff, Albert A., *Les controverses des statuts de "pureté de sang" en Espagne du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Didier, 1990.

Tropé, Hélène, « Oficios y santos en la España de la Edad Moderna. San Cosme y San Damián: los santos sanadores », dans *Los hacedores de santos. Oficios y fabricantes de santidad en Europa (siglos XVI-XVII)*, Madrid, Editorial Doce calles, colección Miscelánea, p. 41-53.

Torrejuncillo, Francisco de, *Centinela contra judíos, pvesta en la torre de la Iglesia de Dios*, s. l., s. n., 1691.

Valladolid, Alfonso de, *Mostrador de justicia* [1321], Opladen, Westdeutscher Verlag, 1994.

Yovel, Yirmiahu, *The other within: "the Marranos" : split identity and emerging modernity*, Princeton ; Oxford, Princeton University Press, 2009.